

ACTUALITÉS DES GROUPES PROFESSIONNELS – ARCHITECTURE : INITIATIVE DE FORMATION POUR LES DIRECTEURS DE TRAVAUX

Rares sont les directeurs de travaux solidement formés. Le groupe professionnel Architecture (BGA) de la SIA s'engage en faveur d'une meilleure qualification de ces professionnels, qui soit adaptée à la complexité de la pratique actuelle.

Depuis un certain temps, différents professionnels du bâtiment se plaignent d'une piètre qualité de la direction des travaux, dans les secteurs du bâtiment, du génie civil et de la construction d'infrastructures.

Le processus de conception et de construction est de plus en plus complexe. Les compétences et interfaces doivent être définies avec davantage de précision en raison d'une spécialisation croissante. Qui plus est, de nombreux architectes craignent de perdre la maîtrise de leurs projets au cours du processus de réalisation. Par ailleurs, le fait que l'activité de direction des travaux soit exercée par des spécialistes ayant des niveaux de qualification très divers pose problème.

La plate-forme Direction des travaux a été mise en place afin de sortir de cette impasse: elle offre aux associations, aux écoles et aux organisations la possibilité de débattre autour d'une table des écueils et d'éventuelles amorces de solution. Le printemps 2014 a vu ainsi la constitution d'un groupe de travail qui a planché sur un thème spécifique de formation: les représentants de l'usic, la FAS, l'OSD et du groupe professionnel Architecture de la SIA ont, sous la houlette de Frank Straub (usic) et guidés par les conseils professionnels de Walter Götz du Büro für Bildungsfragen (bureau spécialisé dans les questions de formation), élaboré le *Profil de compétences de directeur des travaux*. L'objectif était d'améliorer et d'adapter la formation des directeurs des travaux aux exigences actuelles de leur milieu professionnel. Pour les architectes du groupe de travail, la formulation précise des compétences exigées était capitale au regard de la problématique des interfaces de toutes les parties impliquées dans la planification.

Consultation sur le Profil de compétences Directeur des travaux

En 2015, le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) a demandé aux responsables de l'examen pro-

fessionnel supérieur Directeur / Directrice des travaux (EPS Directeur / Directrice des travaux) de remanier le règlement d'examen obsolète. Le profil de compétences mis sur pied par le groupe de travail en constitue le socle. Qu'entend-on par « profils de compétences » au sein de l'organisation du monde du travail? Voici un extrait du principe de base du mandat du groupe de travail de la plate-forme Direction des travaux: « Les profils de compétences permettent de focaliser l'attention sur les utilisateurs ou les personnes concernées. Il s'agit d'exposer de manière concise les tâches que l'apprenti doit « être capable d'accomplir » à l'issue de sa formation, c.-à-d. les capacités dont il dispose dorénavant. Ces capacités sont définies par les entreprises, le marché et les mandants et non par les centres de formation. Les exigences ainsi définies sont transposées dans les documents officiels: ordonnance sur la formation, plan de formation et directive d'application ou règlements d'examen et plans d'études cadres. Les organisations du monde du travail (Ortra) sont tenues de développer les compétences en fonction des besoins et de l'entreprise et de les consigner dans les documents. Elles apportent ainsi la garantie que ce qui est formé et contrôlé correspond aux besoins réels de la pratique, et non à ce qui serait souhaitable, agréable ou encore « utile ».

Les associations, les écoles et les organisations regroupées au sein de la plate-forme Direction des travaux peuvent, d'ici au 31 octobre 2016, prendre part à la consultation sur les *Profils de compétences Directeur des travaux*.

Peter Wehrli, architecte, responsable du groupe de travail Formation GPA SIA

RÉORGANISATION DU BUREAU SIA : CRÉATION D'UN NOUVEAU DOMAINE D'ACTIVITÉ

Le Bureau SIA a été restructuré. Jusqu'à présent rattachée au domaine d'activité Prestations de service, la communication constitue depuis le 1er juin 2016 un domaine d'activité à part entière au sein de la SIA. L'éventail des tâches et l'offre de prestations s'élargissant, la structure en place avait fini par ne plus correspondre à la réalité opérationnelle. C'est pourquoi les domaines d'activité ont été réorganisés comme suit: Mike Siering a pris la tête du nouveau domaine

d'activité Communication (regroupant les services Médias/rédaction, Relations clients, Projets/manifestations, ainsi que le Service linguistique); Urs Wiederkehr, longtemps aux commandes de la formation continue, est désormais responsable des Prestations de service (avec les services SIA-Form et SIA-Service) et a fait son entrée au comité de gestion. Le regroupement de toutes les activités de communication vise à l'échange direct et optimisé avec le comité de gestion au sens d'une communication intégrée.

Mike Siering, architecte diplômé et ingénieur en économie, conserve son siège au comité de gestion, qui s'enrichit d'un profil d'ingénieur civil diplômé EPF/SIA en la personne d'Urs Wiederkehr. Ce dernier a soutenu sa thèse sur l'informatisation de la définition des prestations et de la planification des frais de construction en 1996. Possédant une solide expérience dans le domaine de la formation continue destinée aux architectes et aux ingénieurs, il dirige SIA-Form depuis 2008.

SIA



Processus Global du BIM
31 octobre 2016, Lausanne, 9h00 – 17h30
Informations et inscription : www.sia.ch/form/bim07-16

Comment facturer la TVA ?
1er novembre 2016, Lausanne, 17h00 – 19h00
Informations et inscription : www.sia.ch/form/tva04-16

Parler en public pour présenter vos projets
2 et 22 novembre 2016, Lausanne, 9h00 – 17h30
Informations et inscription : www.sia.ch/form/ppf01-16

Amiante et polluants du bâtiment: introduction pour les architectes et les maîtres d'ouvrage
3 novembre 2016, Lausanne, 17h00 – 19h00
Informations et inscription : www.sia.ch/form/dia05-16

Gestion des ressources humaines et conduite
7 et 14 novembre 2016, (2 jours), 9h00 – 17h30
Informations et inscription : www.sia.ch/form/mf08-16

Protection incendie pour le planificateur
8 novembre 2016, Genève, 13h30 - 17h30
Informations et inscription : www.sia.ch/form/bsp09-16

Comment calculer le prix de revient horaire moyen d'un bureau d'architectes ou d'ingénieurs ?
9 novembre 2016, Lausanne, 13h30 – 17h30
Informations et inscription : www.sia.ch/form/ko09-16

Jury concours
10 novembre 2016, Lausanne, 16h00 – 18h00
Informations et inscription : www.sia.ch/form/jw04-16